



PROTOCOLE SANITAIRE DE RETOUR A L'ECOLE COVID-19

Mai 2020

Préambule

Ce document a pour vocation d'informer les salariés, les autorités administratives et les familles qui utilisent notre milieu de garde de la mise en place des prescriptions élaborées par les autorités sanitaires. Sa rédaction s'est appuyée sur les directives sanitaires du Québec contre la pandémie Covid-19 et détaille sa mise en œuvre pratique au sein de l'École Montessori de Beauport inc. situé à 50, avenue des Cascades, G1E2J7, Québec-QC. Il présente :

- Les principes généraux des cinq préconisations sanitaires à mettre en place
- Les modalités générales de mise en œuvre de ces prescriptions au sein de l'école
- Les modalités détaillées de mise en œuvre de ces prescriptions
- Les protocoles à destination des parents et du personnel
- Les actions à conduire en cas possible ou avéré de Covid-19 au sein de l'école

Ce document est susceptible d'évoluer en fonction d'éventuelles modifications du protocole sanitaire demandées par les autorités compétentes.

I. Cinq préconisations sanitaires principales

- **Distanciation physique**

La règle de distanciation physique, dont le principe est le respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne, permet d'éviter les contacts directs et une contamination respiratoire par gouttelettes. Elle doit être respectée dans tous les contextes et tous les espaces (abords de l'école, arrivée dans les locaux, récréation, couloir, cuisine, coin repas, sanitaires, salle de sieste, etc.). Les différents avis scientifiques insistent sur la nécessité de la faire respecter tout en étant conscient de la difficulté que cela peut représenter, notamment pour les classes de maternelle.

La **capacité d'accueil** est déterminée de manière à respecter les mesures sanitaires à appliquer. Avant la rentrée des élèves, les salles de classe doivent être organisées pour respecter une distance d'au moins un mètre entre les tables et entre les tables et le bureau du professeur (soit environ 4m² par élève, à l'exception de ceux placés, dans la configuration de la classe, contre un mur, une fenêtre, une bibliothèque, etc.) A titre d'exemple, une salle de 50m² doit permettre d'accueillir 16 personnes.

- **La limitation du brassage des élèves**

La stabilité des classes et des groupes est une stratégie visant à réduire le brassage des populations. L'objectif est de limiter les croisements d'enfants entre classes ou au moins entre niveaux et d'une même zone des bâtiments.

Les points ci-après appellent une attention particulière :

- ° L'arrivée et le départ de l'école peuvent être étalés dans le temps, en fonction du nombre d'élèves accueillis par salle et des personnels présents.
- ° La circulation hors temps de classe dans les bâtiments : les déplacements des élèves devront être limités au strict nécessaire, organisés et encadrés. Il est recommandé également de privilégier le déplacement des professeurs plutôt que celui des élèves et donc d'attribuer une salle à une classe (en dehors des salles spécialisées).
- ° Les récréations sont organisées par groupes de classes, en tenant compte des recommandations relatives à la distanciation et aux gestes barrière ; en cas de difficulté d'organisation, elles peuvent être remplacées par des temps de pause en classe à la fin du cours.

- **Application des gestes barrières**

Les gestes barrière, rappelés dans ce référentiel, doivent être appliqués en permanence, partout, par tous. Ces sont les mesures individuelles de prévention les plus efficaces actuellement contre la propagation du virus. Le respect des gestes barrières en milieu scolaire doit faire l'objet d'une sensibilisation, d'une surveillance et d'une approche pédagogique adaptée à l'âge des enfants. La sensibilisation des parents est aussi prépondérante dans la continuité des messages sur l'application permanente de ces règles.



Lavage des mains

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes, avec un séchage soigneux, si possible avec une serviette en papier jetable ou à l'air libre. Les serviettes à usage collectif sont à proscrire.

A défaut de points d'eau en nombre suffisant, l'utilisation d'une solution hydro-alcoolique peut être envisagée, y compris pour les plus jeunes sous le contrôle étroit d'un adulte. Le lavage doit être réalisé, à minima à l'arrivée, avant de rentrer en classe, notamment après les récréations, avant et après chaque repas, avant et après aller aux toilettes, après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué, après avoir manipulé des objets possiblement contaminés, le soir avant de rentrer chez soi.

Les échanges manuels d'objets doivent être évités ou accompagnés de modalités de désinfection après chaque utilisation.



Port du masque

° Le port d'un masque anti-projection (encore appelé masque « grand public ») est obligatoire dans toutes les situations où les règles de distanciation risquent de ne pas être respectées. C'est notamment le cas des personnels intervenant auprès des plus jeunes ou d'élèves à besoins éducatifs particuliers, pendant la circulation au sein de la classe ou de l'établissement, ou encore pendant la récréation. Il est recommandé dans toutes les autres situations. Il appartient à chaque employeur de fournir en masques ses personnels en contact direct avec les élèves ainsi que les personnels d'entretien et de restauration.

° Pour les élèves du prématernelle et maternelle le port de masque est à proscrire.

° L'avis du médecin référent déterminera les conditions du port du masque pour les élèves présentant des pathologies.

° Il appartiendra aux parents de fournir des masques à leurs enfants lorsque les masques seront accessibles aisément à l'ensemble de la population.

**Ventilation
des classes
et locaux**

L'aération doit être systématique, répétée et durer au moins 10 minutes. Les salles de classe et autres locaux occupés pendant la journée doivent être aérés le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner et le soir pendant le nettoyage des locaux. En cas de ventilation mécanique, son bon fonctionnement doit être contrôlé.

- **Nettoyage et désinfection des locaux et du matériel**

Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus. Il revient à chaque école de l'organiser selon les principes développés ci-après. Il est important de distinguer le nettoyage simple du nettoyage approfondi comprenant une désinfection des locaux et du matériel permettant de supprimer les virus, notamment au niveau des zones de contact manuel. (Affiches fichées sur le mur de chaque local à remplir).

° Si les lieux n'ont pas été fréquentés dans les 5 derniers jours, le protocole habituel de nettoyage suffit. Aucune mesure spécifique de désinfection n'est nécessaire. Il est seulement recommandé de bien aérer les locaux.

° Si les lieux ont été fréquentés dans les 5 derniers jours, même partiellement, par précaution, un nettoyage habituel et une désinfection doivent avoir lieu avant la rentrée des personnels et des élèves. Pour la désinfection, la plupart des désinfectants ménagers courants sont efficaces selon les autorités sanitaires s'ils respectent la norme de virucide.

- **Information, communication et formation**

La direction doit avoir un plan de communication détaillée à destination des parents, du personnel et des enfants. Il est nécessaire de sensibiliser et impliquer les enfants, leurs parents et les membres du personnel à la responsabilité de chacun dans la limitation de propagation du virus.

II. Modalités générale de mise en œuvre de ces prescriptions au sein de l'école.

Principales actions réalisées avant la réouverture le lundi 11 mai 2020 :

- . Planification, rédaction et déploiement du plan d'action du réaménagement des locaux ;
- . Présentation des consignes sanitaires, applicables aux usagers et aux personnels ;
- . Définition un protocole de nettoyage et de désinfection et en assurer la fréquence définie (nettoyage approfondi une fois par jour a minima et désinfection régulière des surfaces et matériels fréquemment touchés) ;
- . Disposition des produits, matériels et équipements nécessaires à l'application de la doctrine sanitaire : masques, solution hydro-alcoolique, savon liquide, papier essuie- mains jetable, lingettes désinfectantes, produits de nettoyage et de désinfection, gants, etc.
- . Assurance et le réapprovisionnement de ce matériel en fréquence et quantité adaptées ;
- . Assurance la disposition matérielle des classes et des espaces de travail ;
- . Neutralisation de l'accès aux installations et matériels qui ne peuvent faire l'objet d'un protocole de désinfection par la part des parents, travailleurs ...
- . Utilisation des moyens de communication par téléphone, messages pour planification des horaires d'entrée et de sortie des élèves.
- . Réduction horaire de travail (journée à l'école)
- . Réaménagement des locaux : aménagement d'une classe pour séparer le groupe et réaliser la journée type « inversée » pour éviter les rassemblements ; mise en place des bacs individuels avec du matériel pédagogique d'usage unique ; retraite des activités de difficile nettoyage et désinfection ; affichage de mesures sanitaires obligatoires ; signalisation horizontale pour délimiter le positionnement des enfants au moment d'habillage et déshabillage, causerie...
- . Réduction ou élimination des horaires du personnel des classes ou services spécialisées
- . Se reporter aux **Règlement sanitaire** détaillés et informer aux parents et personnel sur la Lettre du mois de mai (voir le document en annexe) par courriel et messages dans le réseau social.

RÈGLEMENT À SUIVRE EN TOUT TEMPS : MESURES SANITAIRES OBLIGATOIRES

1. Horaires échelonnés à l'arrivée et à la sortie afin d'éviter tout rassemblement ;
2. SVP de nous appeler au 418 660-2613 pour nous communiquer que vous êtes sur le parking de l'école en arrivant. De cette façon, nous allons vous annoncer le moment où vous pouvez monter avec votre enfant pour éviter des rassemblements dans les aires communes ;
3. Un seul parent doit chercher et amener son enfant pour éviter au maximum un trop grand nombre de personnes qui circulent dans le milieu de garde ;
4. Apporter des souliers d'intérieur et des vêtements de rechange bien désinfectés dans son sac à dos.
5. Les filles doivent avoir les cheveux bien attachés.

***** Prioriser les messages par téléphone et courriel en tout temps *****

6. Aucun jouet, accessoires, bijoux ne sont permis (nous allons annoncer le moment d'apporter le chapeau de soleil etc.) ;

7. La boîte à lunch : les collations et le repas doivent être dans des pots en plastique ou en verre bien fermés hermétiquement (les sacs en tissu réutilisables sont interdits). Nous suggérons de prioriser les lunchs froids faciles à manger en tout temps ou l'utilisation de THERMOS pour éviter la manipulation des plats. PAS DE SERVICE DE CAFÉTÉRIA.

8. Distanciation sociale pour tous (2 mètres) toujours ;

9. Déposer les souliers d'extérieur de votre enfant sur des tapis prévus à cet effet en haut des escaliers ;

10. LAVAGE DE MAINS (l'adulte et l'enfant) en haut de L'ESCALIER ET AVANT de TOUCHER La POIGNÉE DE PORTE DE L'ÉTAGE (lavabo de la toilette des profs.) ;

11. Port du masque / visières pour le personnel (montrer notre photo à votre enfant) ;

12. Si vous avez les symptômes (toux, fièvre, mal à la tête) tels que décrits par les autorités sanitaires, SVP ne vous présentez pas ;

13. **GARDE EN FIN DE JOURNÉE : nous vous encourageons fortement à venir chercher votre enfant à 16h ou même avant.** L'École doit désinfecter tout le matériel, les locaux et les meubles pour être prêt pour fonctionner le lendemain ;

14. Merci de désinfecter tous les effets de votre enfant avant les utiliser à chaque journée. Les vêtements de rechange doivent rester dans le sac ;

15. Tout le matériel scolaire et des activités qui sont dans le sac à dos de votre enfant doit rester à la maison ;

16. Renvoi à la maison de tout enfant présentant un symptôme d'infection au COVID-

17. Température de l'enfant doit être prise par les parents avant de venir à l'école.

Nous allons travailler ensemble pour traverser ce moment difficile en gardant notre santé.

Prenez note que des nouvelles directives peuvent être ajoutées selon l'évolution de la pandémie.

Merci de votre précieuse collaboration pour le fonctionnement dans la conformité,

Vidéo à regarder avec votre enfant :

<https://youtu.be/tRQVLt7d5t4>

- **Distanciation physique et limitation du brassage des élèves**

Arrivées et départs :

1. Horaires échelonnés à l'arrivée et à la sortie afin d'éviter tout rassemblement ;

2. SVP de nous appeler au 418 660-2613 pour nous communiquer que vous êtes sur le parking de l'école en arrivant. De cette façon, nous allons vous annoncer le moment où vous pouvez monter avec votre enfant pour éviter des rassemblements dans les aires communes ;

3. Un seul parent doit chercher et amener son enfant pour éviter au maximum un trop grand nombre de personnes qui circulent dans le milieu de garde ;

Distanciation dans les classes :

Le groupe est divisé en deux classes distinctes et la routine se déroulera de façon synchronisée et décalée pour éviter les rassemblements et profiter davantage des activités Montessori de façon harmonieuse et sécuritaire dans les 2 locaux. La salle bleue a été adaptée en suivant les consignes du MF (ministère de la famille).

Activités physiques, récréation, garderie :

Les activités extérieures seront soulignées. Le carré de sable est prêt ainsi qu'une liste des activités amusantes pour jouer et se développer avec distance. Deux coffres en bois sont destinés aux jouets de carré de sable (1 pour jouets désinfectés et l'autre pour les jouets à désinfecter). Les deux groupes vont utiliser la cour extérieure en moments différentes pendant la journée.

- **Gestes barrières :**

Sensibilisation des enfants :

Les gestes barrières (éternuer dans son coude ou dans un mouchoir ; se moucher dans un mouchoir jetable et le jeter à la poubelle, pas d contact physique) sont travaillés au moment de causerie et au travers de petits vidéos éducatives.

Lavage des mains :

LAVAGE DE MAINS (l'adulte et l'enfant) en haut de L'ESCALIER ET AVANT de TOUCHER La POIGNÉE DE PORTE DE L'ÉTAGE (lavabo de la toilette des profs.) ;

Les points d'eau sont signalisés et accessibles pour être utilisés avant rentrer dans notre école. Les activités de Lavage de mains de Vie Pratique Montessori sont doublées dans les deux classes pour permettre les enfants de la travailler plusieurs fois par jour. Les lavabos adaptés aux enfants sont utilisés avec fréquence pendant la journée et soulignes les moments de transition avant et après collations et le repas. Séchage des mains, etc.)

Port du masque : PROCÉDURE – Utilisation de l'équipement de protection

Port du masque / visières et des sarreaux pour le personnel ;

Vous trouverez les informations pertinentes pour l'utilisation de l'équipement de protection dans les documents ci-dessous de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) :

- - <https://www.inspq.qc.ca/publications/2973-port-masque-protéger-personnes-vulnerables-covid19>
- - <https://www.inspq.qc.ca/publications/2955-desinfection-protection-oculaire-cov>

Désinfection de l'air :

La fréquence d'aération est garantie en chaque locaux de l'école. Les fenêtres sont ouvertes au moins 4 fois par journée pendant 15 minutes pour permettre l'aération de chaque pièce.

- **Nettoyage et désinfection des locaux et matériels**

Les locaux

Une éducatrice sera responsable par la désinfection des locaux par journée. En arrivant elle doit suivre le protocole qui est destiné à tous le personnel :

1. Se laver les mains
2. Aller dans son local ou est placé ses effets personnels de travail et de protection (masques, visières, sarreau, sac d'urgence)
3. Placer ses effets personnels dans l'endroit destiné
4. S'habiller avec : le sarreau, le masque et visières
5. Désinfecter :
 - Poignées de portes -Tablette de la porte
 - Interrupteurs
 - Toilettes
 - Chaises et tables des enfants présents
 - Comptoirs -Lavabos - jouets déjà utilisées par les enfants présents – tout qui est placé dans les tiroirs destinés à désinfection ... (Suivre les listes affichées dans chaque local pour « faire le tour »et rien oublier).
6. Se laver les mains
Dans la cour extérieure contrôler les jouets distribuer aux enfants et garder les jouets utilisés dans le petit coffre en bois avec l'affiche : « À DÉSINFECTER »
7. Procéder la désinfection des jouets du petit coffre pour pouvoir les transférer au Grand coffre de jouets désinfectés.
8. Surveiller la porte de la clôture pour que les parents et enfants évitent de la toucher. Une affiche de « interdit de toucher » doit être toujours en place.
8. Garantir que des produits de désinfections sont sur place pour procéder avec la procédure.
9. En fin de journée le « tour » de désinfection doit être fait par l'éducatrice qui a pris ce rôle pendant la journée. La liste doit être mettre à jour après le dernier tour de désinfection avant la fermeture de l'école.

- Repas

Chaque classe est adaptée et possède un frigo et une microonde, des ustensiles et 2 bacs destinées aux collations de l'avant-midi et de l'après-midi. L'enfant apporte sa boîte à lunch avec ses 2 collations et son repas principal du midi. Les parents sont encouragés à préparer des repas froids et/ou des repas chauds dans un THERMOS pour éviter la manipulation des plats par l'éducatrice.

En arrivant l'enfant dépose sa boîte à lunch avec un « ici pack » sur le chariot à la rentrée de l'étage pour être désinfectée. Les boîtes à lunches restent jusqu'à 9h sur le chariot et à ce moment sont placées dans le frigo de la classe où l'enfant va se diriger.

- Regroupements :

Le groupe de 28 enfants est séparé pendant la journée en deux locaux pour privilégier la distanciation sociale. La sortie pour les jeux dans la cour extérieure est faite en moment différents pendant la journée : 1 groupe joue le matin et l'autre après-midi. De cette façon l'habillage et le déshabillage sur le couloir est réalisé seulement par la moitié du groupe. Le vestiaire avant utilisé par les 28 enfants maintenant sera utilisé seulement par 14 enfants. L'espacement entre les cintres est démarqué par rubans colorés pour garder la distance des vêtements et habits de chaque enfant. Les effets personnels des enfants sont placés dans des casiers placés séparément.

L'aération est possible pendant plusieurs périodes pendant la journée par la fenêtre dans le local.

- Les corridors : Des traces de pas sont installés un peu partout dans les différents corridors aux endroits où les enfants sont habitués de faire des files. Elles sont installées à 1 mètre de distance. Il y en a dans la salle de motricité, dans le corridor principal près de la porte de la cour, sur le mur de l'arbre et au deuxième étage sur chaque côté. Nous pourrions en rajouter au besoin.

- Les vestiaires : Tous les effets personnels des enfants doivent être mis dans l'espace du haut de chaque vestiaire, rien ne peut être mis sur les crochets.

- La salle de pause : Tout membre du personnel est responsable de désinfecter son espace et tout ce qu'il a utilisé AVANT et APRÈS son passage avec le produit de désinfection disponible dans la salle. Il faut également garder une distance entre chaque personne.

- Le bureau d'administration : sera fermé en tout temps et il faut éviter d'y entrer afin de limiter la propagation. Pour les photocopies, il faut s'adresser à un membre de la direction qui les fera pour vous au moins pour la phase 1 et 2 du de confinement.

- La toilette en face des vestiaires : Celle-ci est réservée uniquement à l'usage des

Adultes. Chacun est responsable de désinfecter l'espace AVANT et APRÈS de s'en être servi. Le lavage des mains doit être effectué selon les recommandations de la

Santé publique et ce pour une durée de 20 à 30 secondes.

- Ameublement : Chaque enfant aura une place assignée avec son nom. Il y aura 1 ou 2 enfants par table selon sa grandeur. Certaines étagères seront retournées pour limiter l'accès au matériel qui ne se lave pas facilement.

- Bac individuel : Chaque enfant aura un bac individuel avec du matériel préparé juste pour lui par exemple : Crayons de bois, dessins, ciseaux, colle, quelques livres, quelques casse-têtes, activités individuelles ...

- Matériel Montessori: Les activités sont présentées aux enfants par l'enseignante et la présentation du nettoyage se fera par la suite avant remettre l'activité à sa place. Des serviettes humides et savonnes sont préparées par l'adulte et placées dans le seau qui portent une identification en couleur connu par le groupe. Autre seau de couleur différent est placé à droite pour mettre les serviettes sales. Les enfants connaissent déjà l'identification par couleurs chez Montessori de Beauport. L'adulte présente sera attentif en surveillant la finalisation des activités par les enfants et de l'activité a été nettoyée par la suite.

III. Protocoles sanitaires à destination des parents et du personnel

Protocole sanitaire à destination des parents

Les parents jouent un rôle essentiel dans cette reprise d'activité.

- Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un COVID 19 chez l'enfant ou dans la famille de cet enfant. Les parents doivent notamment prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptômes (toux, rhinite, mal de gorge, nausées, vomissements) ou de fièvre (37,8°), l'enfant ne devra pas se rendre à l'école.
- La règle de distanciation physique, dont le principe est le respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne, doit être respectée dans tous les contextes et tous les espaces et notamment le matin en amenant son enfant à l'école et le soir en venant le chercher.
- Les parents s'engagent à montrer et à informer leur enfant sur les gestes barrières et à leur rappeler quotidiennement (cf. au début du protocole).
- Il sera encore plus important que d'habitude de vêtir et chausser les enfants de manière à ce qu'ils soient autonomes et ne requièrent pas l'aide d'un adulte.
- Les parents n'auront pas accès à l'intérieur de l'école.

Protocole concernant l'équipe pédagogique et le personnel de service :

Général pour l'ensemble du personnel (enseignant et non enseignant) :

Pour mémoire, le port d'un masque « grand public » (et visières) est obligatoire dans toutes les situations où les règles de distanciation risquent de ne pas être respectées. C'est notamment le cas des personnels intervenant auprès des plus jeunes ou d'élèves à besoins éducatifs particuliers, pendant la circulation au sein de la classe ou de l'établissement, ou encore pendant la récréation. Il est recommandé dans toutes les autres situations.

- Utilisation du sarreau si l'employé ne se changera pas avant sortir de l'école.
- Appliquer les gestes barrière.
- Maintenir la distance d'au moins 1 mètre dans les salles, files et en croisement de flux piéton.
- Le port des gants doit être évité sauf pour le personnel médical et celui assurant le nettoyage.
- Prendre connaissance des consignes propres à l'école.
- Éviter le matériel (informatique, matériel de bureau, outillage, ...) partagé par plusieurs personnes pendant le travail ou prévoir des modalités de désinfection adaptées.
- Préférer un matériel individuel pouvant être nettoyé par chaque agent (stylos compris).
- Limiter au strict nécessaire les déplacements à l'intérieur de l'établissement.
- Échelonner les horaires de présence dans les parties communes et des repas pour limiter le nombre de personnes présentes (salles de pause, salles des maîtres...).
- Limiter l'accès aux espaces communs pour permettre à chacun de respecter les règles de distanciation physique.
- Le jour de la rentrée, organiser une réunion virtuelle pour expliquer les différentes mesures de prévention à mettre en œuvre et ce qu'il conviendra de dire aux élèves.
- Rappeler très régulièrement les consignes.
- Mettre en place des protocoles de nettoyage individuel : poste de travail, clavier, souris, outils de travail avant rangement, etc.
- Identifier la pièce dédiée à l'accueil des cas suspects de Covid-19 et la munir de masques, et point de lavage des mains.

Personnel extérieur à l'établissement

- Suivre les consignes affichées avant arrivé dans nos locaux : lavage de mains avant toucher la poignée de la porte de notre étage afin que le personnel extérieur puisse se désinfecter les mains après l'ouverture/fermeture des portes ou manipulation d'objet.
- Rappeler les consignes générales (affiche ou remise d'une fiche consignes).
- Les professionnels médico-sociaux ou libéraux intervenant sous convention auprès des élèves doivent impérativement être équipée par leur employeur ou leur cabinet, de masques pour eux et pour les élèves auprès desquels ils interviennent, de gel hydro-alcoolique pour se laver les mains et celles de l'élève avant et après intervention et de lingettes désinfectantes pour nettoyer les surfaces partagées, systématiquement en fin de séance.

Livraison (personnel extérieur)

- Réaliser la remise et la signature des documents de transport sans contact entre les personnes.
- Pour les livraisons dans l'établissement, s'assurer que les chauffeurs, après communication avec le destinataire ou son représentant, laissent les colis devant l'accueil de l'établissement en mettant en œuvre des méthodes alternatives qui confirment la bonne livraison sans nécessairement recueillir la signature du destinataire.
- Adapter le protocole de sécurité en ajoutant le risque COVID-19.

IV. Modalités détaillées de mise en œuvre de ces prescriptions

Une synthèse de tous les paramètres à prendre en compte peut être effectuée pour chaque moment de la journée et chaque personnel de l'école, sous forme de tableau :

	Accueil	Ambiance	Repas	Récréation	Sanitaires	Sortie	...
Distanciation physique : - Personnel - Enfant							
Limitation du brassage des élèves - Personnel - Enfant							
Gestes barrières - Personnel - Enfant							
Désinfection des locaux et du matériel - Personnel - Enfant							
Information, communication, formation - Personnel - Enfant							

V. Actions à conduire en cas possible ou avéré de Covid-19 au sein de l'école

Cas COVID chez un enfant

En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève :

Les symptômes évocateurs sont : Toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

Conduite à tenir :

- Isolement immédiat de l'élève avec un masque pour les enfants en âge d'en porter dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des gestes barrière. En cas de doute, contacter un personnel de santé de l'éducation nationale.
- Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrière.
- Rappel par le directeur de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant. Un appui de du médecin ou de l'infirmier de l'éducation nationale pourra être sollicité si les parents/responsables légaux sont en difficulté pour assurer cette démarche de prise en charge.
- Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.
- Poursuite stricte des gestes barrière. L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

En cas de test positif :

- Information des services académiques qui se rapprochent sans délai des autorités sanitaires, et de la collectivité de rattachement.
- La famille pourra être accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte.
- Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts et les modalités d'éviction seront définies par les autorités sanitaires en lien avec les autorités académiques. Des décisions de quatorzaines, de fermeture de classe, de niveau ou d'école pourront être prises par ces dernières.
- Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par l'élève dans les 48h qui précèdent son isolement.
- Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'élève malade selon le plan de communication défini par l'école.
- Les personnels psychologues et de santé de l'éducation nationale pourront apporter leur appui.

Cas COVID chez l'adulte

En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes évocateurs chez un adulte :

- Isolement immédiat de l'adulte avec un masque si le retour à domicile n'est pas immédiatement possible. Respect impératif des gestes barrière. En cas de doute, contacter un personnel de santé de l'éducation nationale.

- Rappel de la procédure à suivre : éviter les contacts et consulter son médecin traitant qui décidera de la réalisation d'un test de dépistage dans un centre prévu à cet effet.
- Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.
- Poursuite stricte des gestes barrière.

En cas de test positif :

- Information des services académiques qui se rapprochent sans délai des autorités sanitaires, et de la collectivité de rattachement.
- La personne est accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte. La médecine de prévention peut être sollicitée.
- Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts et les modalités d'éviction seront définies par les autorités sanitaires en lien avec les autorités académiques. Des décisions de quatorzaines, de fermeture de classe, de niveau ou d'école pourront être prises par ces dernières.
- Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'adulte malade selon le plan de communication défini par l'établissement.
- Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par l'adulte dans les 48h qui précèdent son isolement.
- Les personnels psychologues et de santé de l'éducation nationale apportent leur appui.

ANNEXES ET LIEN IMPORTANTES À CONSULTER :

<https://www.inspq.qc.ca/>

<https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/Pages/index.aspx>

<https://www.who.int/fr>

<https://www.ville.quebec.qc.ca>